

ASSOCIATION LES ABRIS DU MARIN

Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF				PASSIF	
	Valeur brute	amortiss.	valeur nette		
			0.00	Report à nouveau créditeur	262 426.07
			0.00	Résultat de l'exercice	9 717.21
Total Immobilisations	0.00	0.00	0.00	Situation nette	272 143.28
Stock T shirt	104.00		104.00		
Placement à Terme	100 000.00		100 000.00		
Parts SCPI	112 010.00		112 010.00		
Compte Epargne Livret A	38 879.73		38 879.73		
Compte Courant	21 149.55		21 149.55		
TOTAL	272 143.28	0.00	272 143.28	TOTAL	272 143.28

Compte de résultat au 31 décembre 2024

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésion (79)		9 335.00
Dons (8)		24 308.00
Produits Financiers		
- Placements à terme		5 450.00
- SCPI		5 421.82
- Compte épargne		1 132.41
Variation stock	0.00	
Aide aux familles	35 009.00	
Dépenses diverses		
* Prestations zoom	71.96	
* Frais de publicite	149.51	
*Frais de transport		
Fournitures	47.90	
Frais bancaires	75.65	
Site internet Redevance	576.00	
Total	35 930.02	45 647.23

Résultat

9 717.21



LES ABRIS DU MARIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 juin 2025

Le Conseil d'administration de l'Association Les Abris du Marin s'est tenu le vendredi 27 juin 2025 à la capitainerie du port de à Sainte Marine.

Étaient présents :

1. Pierre Iweins, président
2. Olivier Demanche, membre
3. Anne Marie Rolland, trésorière
4. Pierre Rolland, membre
5. Elisabeth Devulder, membre
6. Pierre Bodin, membre
7. Thierry Milhade secrétaire
8. Jehan de Ponfilly, administrateur informatique
9. Pierre Rolland, membre
10. Bernard Aubert

11. Représentés ou excusés :

12. Emilie Drunat, chef du pôle sud des Affaires Maritimes du Guilvinec
13. Alain Pocher, membre
14. Rémy Pain, Directeur Général SSM

La séance est ouverte à 10h35 par le Président qui salue les membres du Conseil d'Administration.

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 28 août 2024

Aucune observation ; le PV est approuvé à l'unanimité

2. Travaux de la commission sociale du 28 mars 2025

Lors de notre dernière commission sociale du 28 mars 2025, nous avons versé 5 880 € d'aide aux familles de marin. 13 dossiers ont été présentés par le Service Social Maritime, deux ont fait l'objet d'un refus par manque d'information et de justificatifs.

Lors de la 1ere commission de 2024, nous avons accordés des aides à 25 familles pour un montant de 11 589 €.

3. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

a) Les mandats d'Alain Pocher et d'Olivier Demanche sont renouvelables :

Alain Pocher nous a fait part de son souhait de ne pas voir son mandat d'administrateur être renouvelé souhaitant prendre sa retraite dans le milieu associatif. Nous remercions vivement Monsieur Alain Pocher pour son action durant son mandat.

Olivier Demanche nous a fait part aussi de ne pas souhaiter le renouvellement de son mandat au sein de ce conseil. Nous le remercions aussi beaucoup pour son implication en tant que secrétaire depuis 2013 au sein de ce conseil, en particulier pour la mise en place et la gestion de notre site internet. Son action a toujours été très efficace et pertinente.

b) Les mandats d'Anne-Marie Rolland, de Pierre Bodin et de Bernard Aubert sont renouvelables :

Anne-Marie Rolland, Pierre Bodin et Bernard Aubert acceptent de renouveler leur mandat pour une durée de 4 ans.

Le président et les membres du CA les en remercient vivement.

Leurs renouvellements seront proposés à la prochaine Assemblée Générale.

4. Présentation des états financiers 2024

Voir états de comptes joints au présent compte-rendu

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un bénéfice de 9 717 €.

L'exercice 2023 était aussi bénéficiaire de 123 €.

- Nos recettes :

- Cotisants 2024 : 79 pour 9 335 € ; rappel 2023 : 76 pour 8 745 €

Remarque :

- 13 adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2024, cependant certains ont de nouveau cotisé en 2025.
- 16 nouveaux adhérents en 2024

- Dons : 2024 montant 24 308 € ; en 2023 montant 13 354 €.

En 2024, la fondation Beauplet Rollinat nous a versé un don de 15 000 € et a ensuite été dissoute. Depuis 2018, cette fondation a attribué 62 000 € de dons à notre association. Nous remercions très vivement les membres de la famille Beauplet Rollinat.

Le Rotary Club de Quimper nous a aussi attribué un chèque de 2000 €.

Le montant exceptionnel des dons cette année fait que nous sommes très largement bénéficiaires sur 2024. Bien entendu ce bénéfice, mis en réserve, servira pour les années où nos cotisations et/ou dons ne pourront entièrement couvrir nos aides versées aux familles des marins.

- Produits financiers : en 2024 montant 12 004 € ; pour 11 179 € en 2023.

Les produits financiers représentent un tiers de nos recettes.

En 2025 les 100 000 € de placements à terme arrivent à leur échéance et seront à renouveler.

Les rendements futurs de ces placements seront certainement moins bons que ces derniers.

- Les dépenses :

- Aides aux familles :

- En 2024 : 70 familles pour 35009 € ; moyenne de 500 €
- En 2023 : 60 familles pour 31 784 € ; moyenne de 530 €

Même si la moyenne du don est légèrement inférieure à celui de 2023, nous avons aidé, en 2024, 10 familles de plus.

En 2024 nous avons participé à la formation de 5 marins pour 2730 €.



- Autres frais : 921 €, soit 2.5% de nos dépenses (576 € pour AIW).

Suite à cette présentation, les membres du CA, à l'unanimité, approuvent les comptes 2024.

5. Activités de l'association et du Président en 2025

Début 2025, avec l'aide efficace de Jean-Baptiste Emily (gendre d'un de nos administrateurs), un nouveau site internet a été mis en place.

Les échos reçus sont très positifs, il est convivial et facile d'accès.

Nous remercions beaucoup Jean-Baptiste pour sa grande aide et disponibilité.

Le président propose qu'une caisse de champagne lui soit remise lors de la prochaine assemblée.

Fin 2024, le président a commandé des mugs où figure notre logo.

Ces mugs ont eu du succès car 27 ont déjà été vendus soit par l'abri du marin de Sainte Marine, soit par Marc Angouillant, soit à l'Odyssée Bretonne le 10 mai 2025.

En mai 2025 nous avons eu un stand, mis à notre disposition par la mairie, pour participer à la l'Odyssée Bretonne qui se tenait dans le parc de Kerobistin.

Malheureusement le beau temps n'était pas de la partie, et les nombreux stands ont attiré peu de monde. Cependant, au milieu de l'après-midi nous avons eu quelques visites et avons pu vendre 13 mugs et quelques portes clés.

Toujours en mai, le président a rencontré une journaliste et cinéaste, Catherine Le Gall, qui va créer un documentaire sur la comparaison entre deux photographes : Jacques de Thézac et Stéphane Lavoué (lauréat du prix Niepce en 2018). Ce reportage passera en 2026 sur FR3.

Dans le courant de l'été, Pierre Iweins va rencontrer notre banquier pour renouveler nos Comptes à Terme ou pour mettre en place tout autres produits bancaires qui produiraient des intérêts intéressants pour notre association.

6. Questions diverses

Moyens pour avoir de nouveaux adhérents et dons.

Recherche de nouveaux administrateurs.

A 12 h l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pierre Iweins
Président

Thierry Milhade
Secrétaire



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite du Conseil d'Administration du 27 juin 2025 et de l'Assemblée Générale du 8 août 2025, le Conseil d'Administration de l'association Les Abris du Marin est désormais constitué du Bureau suivant :

- Pierre Iweins, né le 22 août 1953 à St Maur des Fossés (94), Président, Trésorier
- Thierry Milhade, né le 7 novembre 1958 à St Mandé (94), secrétaire juridique,
- Jehan de Ponfilly, né le 16 juillet 1955 à Changé (53), administrateur informatique,

et des membres ci-après :

- Anne-Marie Rolland, née le 05 avril 1955 au Guilvinec (29), membre
- Pierre Rolland, né le 7 juin 1991 à Pont l'Abbé, membre,
- Elisabeth Devulder, née le 4 décembre 1958 à Valenciennes (59), membre,
- Bernard Aubert, né le 28 octobre 1967 à St Mandé (94), membre,
- Pierre Bodin, né le 6 juillet 1949 à Mayenne (53), membre,
- Laetitia Pasquier, née le 13 juillet 1966 à Neuilly sur Seine (92), membre
- Mr le Directeur de l'ENIM, membre de droit,
- Mr l'Administrateur Général, inspecteur général des Affaires Maritimes, membre de droit,
- Mr l'Administrateur, chef du service des Affaires Maritimes du Guilvinec, membre de droit,
- Mr le Président du SSM, membre de droit.

Le 10 août 2025,

Pierre IWEINS, président.